

20e ANNÉE

AVRIL 1919

Bulletin mensuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE



ÉDITÉ PAR LES ÉDITEURS ÉTRANGERS ÉDITEURS

LIGNE

Service
DE
Londres et Southampton
à
Londres et Bristol

The Cunard S.S. Co., Ltd.

LIVERPOOL, Pier Head.
LONDRES, 51 Bishopgate, E.C.
29 Cockspur St. S. W.
PARIS, 37 Boul. des Capucins.



CUNARD

Canadien
DE
Montréal
à
Bristol

Jules Hone, Travel Agencies
9 Boul. St-Laurent, Montréal

The Robert Reford, Co.,
Montréal, Toronto, Québec,
St-Jean, N.B., Portland, Me
Halifax, N.E.

JOS. COTÉ

Québec, P.Q.

Importateur et exportateur de

Tabac en feuille et articles de
Fumeurs

ÉPICIER EN GROS

BISCUITS

CONFISERIES

Empaquetage de Fantaisie. CHOCOLAT, etc.

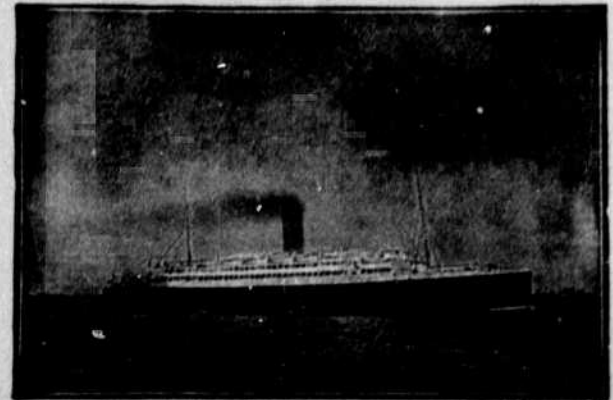


Bureau et magasin de gros :
188, rue Saint-Paul, Québec

WHITE STAR-DOMINION LINE

LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL
MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE
Billets de connaissance circulaires de Paris, Le Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.
Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Le Havre; R. Molroux et Cie, Lyon; A. Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et Cie, Bâle.

PASSAGERS—Nicholas Martin, 9 rue Scribe, Paris; A. Le-Pont-A, Le Nice, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.
W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.
J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1919-20

PRESIDENT:

M. JOSEPH QUINTAL, 28 rue St-Pierre.

1er VICE-PRESIDENT:

M. ALFRED LAMBERT, 24 Notre-Dame Ouest.

TRESORIER:

M. J.-N. CABANA, 41 Notre-Dame Est.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. JOSEPH ETHIER, "Laposte, Martin et Co, Ltd".

SECRETAIRES:

M. LEON LOHRAIN, 78 rue St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. EDGAR FABRE-SURVEYER, C.R., 180 rue St-Jacques.

M. EDMOND BROSSARD, C.R., 25 rue St-Jacques.

M. L.-E. BEAULIEU, C.R., 25 rue St-Jacques.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Joseph Quintal, J. E. C. Daoust, Joseph Contant, C. H. Catell, Isa de Préfontaine, O. R. Perrault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, A. E. Labella, Adélar Fortier, Frank Paussé, Ludger Gravel.

CONSEILLERS:

MM. Brossard, Roméo, voyageur de commerce, 24 St-Pierre.
Cardin, Israël, directeur "P. P. Martin et Cie", 28 St-Paul O.
Daoust, Joseph, de Daoust, Lalonde et Cie, 49 square Victoria.
Desaulniers, J.-V., dir.-gér. "Central Warehouse", 1 Boulevard St-Laurent.
Ella, Joseph, march. en gros, bois et charbon, 223 Hibernia.
Fontaine, Emile F., gér. "Can. Adv. Agcy, Unity Building."
Gervais, J.-P. march. de nouveautés, 209 Ste-Catherine Est.
Grothé, Raoul O., de L.-O. Grothé et Cie, 166 Boul. St-Laurent.
Joubert, Paul E., gér. "Lamontagne Limitée", 221 Notre-Dame O.
Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
Laferté, J.-A., marchand de bois, 55 rue St-Frs-Xavier.

Leduc, Pierre, pharmacien, coin St-Denis et Sherbrooke.
Lévesque, Arthur, de "Lacroix et Lévesque Ltd", 419 Mont-Royal Est.
Faulstich, J.-A., de "D. Hailton & Co, 18 rue Bonaventure.
Pellerin, J.-H.-E., de "Labrecque & Pellerin", 111 St-Thomé.
Racine, C.-E., courtier de douane, 111 Bd. du Board et Trade.
Richard, J.-Auguste, de la Co Fashion-Craft, 154 Boulevard St-Laurent.
Rolland, Emile, Prés. "J.-B. Rolland & Fils", 28 rue Dowd.
Viau, Henri, expert-comptable, 127 rue McGill.
Vidricaire, E.-C., de "Versailles, Vidricaire & Doulaie", 90, rue St-Jacques.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir H. midas Laporte, C.F., de Laporte, Martin et Cie, 554 St-Paul Ouest
MM. Joseph Contant, pharmacien, 221, rue Notre-Dame Est.
L.-E. Geoffrion, financier, 284, rue Lagachetière Ouest.
H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 428, rue Davaard; Outremont.
Durocher, ancien négociant, Richelieu, P.Q.
C. H. Catell, ancien industriel, 528 ave de l'Hôtel de Ville.
Isaac Préfontaine, financier, 428 Transportation Bldg.

MM. O.-B. Perrault, cos. de l'Imperial Tobacco, 222 rue St-Antoine.
Frédéric C. Larivière, march.-quincaillerie, 211 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils et Cie, 2 rue de Bruxelles.
le général A.-B. Labella, St-Lawrence Fleur Mills, 1118, rue Notre-Dame Ouest.
Adélar Fortier, de la Montreal Dairy Co, 220 ave Papineau.
Frank Paussé, marchand de bois, 228 avenue Greene.
Ludger Gravel, négociant, 16 place Jacques-Cartier.
J. E. C. Daoust, architecte, 120, rue St-Jacques.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 48, rue Notre-Dame Ouest.
S.-D. Joubert, 228, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 250, rue Ste-Catherine Est.
Jos. Filatrault, 429, boul. St-Laurent.

MM. Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 212 boul. St-Laurent.
Geo. Gonthier, 102, rue St-Frs-Xavier.
Rod. Bédard, 127 McGill.

Vérificateurs:

MM. A. O. Chailfour et J. B. A. Gougeon.

Membre d'honneur de la Chambre:—Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1918-1919.

Le président et le secrétaire font par eux-mêmes toutes les commissions.

Affaires municipales.—M. JOSEPH ETHIER, président; MM. Alfred Lambert, J.-N. Cabana, Adélar Fortier, J.-O. Labrecque, Jos. Ella, Emile Rolland, J.-V. Desaulniers, le Dr Poissant, Alfred Roy, G. Normand, Victor Lévesque.

Agriculture et colonisation.—M. ADELARD FORTIER, président; MM. W. Cédilot, député, L.-M. Cornélius, Dr T.-A. Brisson, Ch. Langlois, Arthur Vaillancourt, S. Oulmet, Petrus Fortier, Alfred Barrette, Henri Beauregard.

Cuir et peaux.—M. JOSEPH DAoust, président; MM. Alfred Lambert, A. Corbell, Wilfrid Déforme, Paul Joubert, J.-L. Chouinard, A. Tétrault, L.-E. Gauthier.

Enseignement technique et commercial.—M. EDOUARD MONT-PETIT, président; MM. Frank Paussé, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Rod. Bédard, J.-A. Richard, J.-V. Desaulniers, Joseph Fortier, Henri Viau, John A. Durand, Victor Doré, F.-E. Fontaine, Louis Bourgois, P. LeCointe.

Épicerie et produits alimentaires.—M. J.-A. PALHUS, président; MM. Joseph Ethier, Armand Chaput, Nep. Gendreau, Eugène Couvrette, J.-H.-E. Pellerin, P. Daoust, L.-O. D'Argencourt, J.-I. Lusier.

Expansion du commerce.—M. C.-E. RACINE, président; MM. Alfred Lambert, C.-H. Catell, Frank Paussé, sir Charles Gordon, Raoul O. Grothé, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, J.-P. L'Islet, A.-S. McNichols, L.-N. Patenaude, E. de Bosch.

Expositions et musées.—M. J.-E.-C. DAoust, président; MM. C.-H. Catell, le général Labella, Israël Cardin, F.-E. Fontaine, E.-C. Vidricaire, A. Chausse, L.-M. Cornélius, J.-O. Bournival, J.-A. Lapointe, J.-P.-J. Bédard.

Finances.—M. ALFRED LAMBERT, président; MM. J.-N. Cabana, Ludger Gravel, Frank Paussé, Adélar Fortier, Jos. Fortier, Jos. Filatrault, J.-E.-C. Daoust, J.-P. Gervais, E.-C. Vidricaire, Victor Doré.

Législation.—L'honorable N. PERODEAU, président; MM. Alfred Lambert, C.-H. Catell, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, E. Fabre-Surveyer, C.R., Léon Garneau, C.R., Edmond Brossard, C.R., L.-E. Beaulieu, C.R.

Industrie minière et forestière.—M. J.-A. LAFERTE, président; MM. J.-O. Labrecque, Jos. Ella, Arthur Surveyer, F.-C. Laberge, P. LeCointe, J.-P. Dupuis, Alfred Roy, S. Oulmet, J.-T. Armand.

Nouveautés.—M. ISRAEL CARDIN, président; MM. J.-A. Richard, Jos. Filatrault, J.-B.-A. Lanctôt, J.-P. Gervais, J.-O. Garau, A.-J. Dugal, Eugène Durocher, L.-N. Messier.

Produits chimiques.—M. J.-G.-A. FILION, président; MM. Joseph Ethier, Joseph Contant, Pierre Leduc, Hector Fortier Arthur Décarry, Henri Lanctôt, Louis Bourgois, J.-A.-D. Godbout.

Quincaillerie et métaux.—M. ALEX. PRUD'HOMME, président; MM. Ludger Gravel Alfred Jeannotte, Arthur Lévesque, John A. Durand, Alfred Barrette, Aquila Legris, J.-N.-R. Cousineau, Tél. Latourrelle.

Transports, Douanes, Postes, Télégraphes, Téléphones.—M. C.-H. CATPELL, président; MM. Adélar Fortier, Frank Paussé, C.-E. Racine, Emile Rolland, Roméo Brossard, Arthur Surveyer, Aug. Dorais, Geo. Hyde.

QUINQUINOL

POUDRE ENGRAISSIVE. CONDITION

Pour
Chevaux, Bestiaux,
Chiens,
Volailles, etc.



Est employée avec grand succès dans la plupart
des maladies et pour faciliter la mue et rendre le
poil soyeux.

Quinquinol Stock Food Co., Enrg.

LABRECQUE & PELLERIN

MANUFACTURIERS

de

CONFITURES,

GELEES, SIROPS, KETCHUP,

LESSIVE CONCENTREE, CAUSTIQUE, etc.

Tél. Est-1649-1075 111 rue St-Timothée, Montréal

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,
Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Capital souscrit: \$500,000. Capital payé:
\$125,000. Réserve et profits non distribués:
\$140,781.25. Fonds administrés: \$9,538,000.00.

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-
COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES
VOUTES DE SURETE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. J. O. GRAVEL, Montréal, Président.
J. H. THORS, Paris, France, Vice-Président.
A. TURBETINI, Paris, France.
MARTIAL CHEVALIER, Montréal.
Hon. Sir AUGUSTE ANGERS, Montréal.
Hon. Sir HOBMISDAS LAPORTE, Montréal.
TANCREDE BIENVENUE, Montréal.
L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.R., Montréal.
NAPOLEON LAVOIE, Québec.
J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal.

DIRECTION:

MARTIAL CHEVALIER, J. THEO. LECLERC,
Directeur Général. Secrétaire.

Tél. Main 2557

**FASHION-CRAFT**

L'attention exceptionnelle qu'on porte à la
fabrication du matériel, à son tissu élégant et
à sa coupe irréprochable, font du vêtement
Fashion Craft, une attraction spéciale pour
l'homme d'affaires.

Nous offrons les meilleures valeurs à des
prix très raisonnables.

MAX. BEAUVAIS, Ltée,

229 St-Jacques

A. A. ROY,

463 Ste-Catherine O.,

469 Ste-Catherine E.,

MONTREAL

(Fondée en 1899)

ARTICLES RELIGIEUX, ec-
clésiastiques et pratiques. EN-
CADREMENT.
LIVRES RELIGIEUX. Musique
et chant grégorien. RE-
LIEUR.
ARTICLES DE CLASSE. Doc-
ta. Globes. Cartes m. color.
MUSEUM.
LIVRES DE CLASSE: fran-
çais, anglais, latin, grec.
RAYONNETS ET DRAMES.
ARTICLES DE FANTAISIE.
Maroquinerie. Décorations.
Statuettes. Cartes postales.
Albums. Jeux. Jouets.
LIVRES CANADIENS ET
FRANCAIS: Littérature.
Histoire. Romans. Écono-
mie sociale. Théâtre. Scien-
ces. Arts. Métiers. Manuels.
Guides.
ARTICLES DE BUREAU.
Meubles. Livres perpétuels.
IMPRESSION.
TAPISSERIES. Papiers peints,
reliefs et vitraux. Réseaux
à ressorts. Moulures.

LIBRAIRIE GRANGER Frères, LIMITEE
Place d'Armes et rue Notre-Dame O., Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement — Un an : \$1.00
Le numéro :10

MONTREAL, AVRIL 1919

Le service gracieux du Bulletin est
fait à tous les membres de la Chambre

La Commission canadienne du commerce ouvrira la voie aux exportateurs du Dominion

**Un mémoire officiel explique le programme qui comprend un vaste
champ d'opérations et fait voir le système de travail**

(SUITE DU NUMERO PRECEDENT)

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DES AGENCES DE DISTRIBUTION

Agents de commerce et agences d'exportation :

Noms et adresses.
Situation financière.
Références.

La maison est-elle agence d'achat? Ou agence à
commission?

La maison recherche-t-elle une agence?

Dans ce cas, pour quels articles et à quelles condi-
tions?

Marchandises courantes—donner des détails.

Quei stock, s'il en existe?

Les maisons représentées et pour quels articles?

Règlement en salaire ou au pourcentage.

Mode de règlement des frais de voyage.

RENSEIGNEMENTS SUR LES IMPORTATIONS

"Actuellement on importe au Canada beaucoup d'articles nécessaires qui, nous le croyons, peuvent et devraient se produire au Canada. En conséquence, la Commission prépare :

"2. Une analyse soignée des importations faites au Canada dans le but de déterminer :

"(a) La cause de l'importation de produits qu'on peut cultiver ou produire au Canada—si cela dépend des saisons, du coût de production, de défaut d'approvisionnement ou d'autres raisons;

"(b) Si les importations combinées d'un article quelconque permettent d'établir une unité économique pour la production canadienne (par exemple, les lacets de souliers, de corsets, etc.);

"(c) Si la production étrangère est le résultat de procédés secrets, d'un excès, ou du bon marché de la matière, ou si c'est un sous-produit.

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DES EXPORTATIONS

"Les produits canadiens se sont déjà acquis une place dans certains marchés, mais une analyse des rapports com-

merciaux montre que nous n'avons pas obtenu une augmentation proportionnelle de ces exportations.

"En conséquence, on fait une étude continue des exportations canadiennes. Si les rapports commerciaux indiquent une baisse la cause en sera soigneusement déterminée, et si on constate des augmentations on cherchera à constater si le Canada reçoit le maximum possible de son commerce.

"Dans le cas d'un article dont l'exportation diminue, que cela soit dû aux méthodes ou aux conditions, au coût de production ou à celui des matières premières, aux difficultés de transport ou à des traités commerciaux défavorables, la question sera soigneusement étudiée dans le but de trouver un remède.

STATISTIQUES COMMERCIALES

"Pour entreprendre avec succès le travail esquissé ici des statistiques récentes et soigneusement préparées sont absolument indispensables. Les renseignements pris au hasard et sans lien les unissant sont trompeurs et peuvent sérieusement retarder le travail. On recommande en conséquence :

"4. Que le bureau des statistiques reçoive instruction de se procurer tous les renseignements statistiques nécessaires à la Commission et que la Commission soit autorisée à préparer immédiatement, de concert avec le Bureau des statistiques, une cédule des renseignements ainsi recueillis ainsi que de la manière de les expédier. La Commission exigera un recueil de données compréhensibles et bien établies non seulement en ce qui regarde le commerce étranger, mais aussi pour ce qui est de la production et du commerce domestiques. En conséquence, elle demande instamment au gouvernement de presser la réorganisation des statistiques qui s'opère actuellement et d'augmenter le personnel du bureau où cela sera nécessaire. D'après la Commission, l'importance de cette précaution ne saurait être trop répétée.

EDIFICE CANADIEN

"Dans le but de réunir l'unité d'action la plus effective

dans tous les efforts vers l'agrandissement du commerce étranger du Canada on croit:

"5. Qu'il devrait y avoir dans les principaux centres commerciaux du monde et dans lesquels il est possible de développer une demande pour les articles canadiens nécessaires un édifice canadien qui réunirait les activités commerciales du district desservi. On espère que les compagnies canadiennes d'exportation, les banques, les chemins de fer ou les compagnies de navigation pourront entreprendre de fournir ces édifices soumis à certains règlements du gouvernement et en coopération avec lui.

"On pourrait trouver dans ces édifices:

"Des représentants—des compagnies canadiennes d'exportation et des producteurs;

"Une exposition de produits canadiens;

"Les bureaux des commissaires commerciaux canadiens et des agents commerciaux;

"Un représentant du ministère d'Immigration canadien (où c'est jugé bon);

"Une banque canadienne ou une compagnie d'assurance.

"Dans le but d'accomplir d'une manière pratique le travail de la Commission canadienne de commerce il serait à désirer que cet édifice soit divisé en sections différentes afin que les intérêts des diverses industries puissent être soigneusement et rapidement surveillés et que l'exportation canadienne s'en trouve avantagée. Les sections proposées actuellement seraient:

Section des produits agricoles.

Section de la sylviculture et produits forestiers.

Section des produits des pêcheries.

Section des transports.

Section des permis d'importation ou d'exportation.

"Pour le moment on a confiné ces sections aux produits basiques du pays et, par une organisation soignée de ces diverses industries qui placerait devant elles tous les renseignements au sujet des marchés possibles on pourrait obtenir de résultats fort importants.

"Relativement aux produits manufacturés du pays, les diverses industries elles-mêmes sont plus ou moins au courant de la situation et elles envoient des représentants aux divers marchés d'achat pour y travailler de concert avec les fonctionnaires du ministère du Commerce et les commissaires canadiens du commerce. La Commission fera aussi des études spéciales de l'état des marchés et les renseignements obtenus seront mis à la disposition de représentants commerciaux.

"La publicité dont le Canada jouirait par des édifices de ce genre ne serait que de moindre importance en comparaison avec l'aide que de tels centres donneraient aux compagnies qui se proposent de faire de l'exportation. Ceci comprendrait aussi des facilités pour obtenir des taux de crédit favorables, des taux de transport et des accommodations aux banques."

REGLEMENT DU COMMERCE

Le mémoire continue en faisant observer que l'un des devoirs de la Commission sera de promouvoir l'organisa-

tion chez les commerçants et les producteurs en ce qui regarde les problèmes des marchés, et plus particulièrement en ce qui touche à l'exploitation. Il discute les considérations qui affectent une exacte proportion et cette juste balance qui doit exister entre les intérêts particuliers, et il recommande que les lois actuelles touchant les règlements du commerce soient immédiatement et complètement révisées dans le double but d'encourager le commerce aux limites du possible et de régler son courant vers des débouchés légitimes qui assureront la protection tout autant que le progrès du peuple tout entier.

On recommande de plus qu'advenant la dissolution du bureau de la Commission des vivres et du Trade Board de guerre, la Commission soit chargée de continuer les parties du travail de ces organisations qui seront jugées susceptibles d'être continuées.

Publicité en Belgique

Les membres de la Chambre de commerce voudront bien prendre note de l'intéressante communication ci-dessous:

Québec, 25 février 1919.

Monsieur Léon Lorrain,
Secrétaire de la Chambre de Commerce,
Montréal.

Cher monsieur le secrétaire,—

Notre agent à Bruxelles, M. Langlois, travaille en ce moment à opérer un rapprochement économique entre la Belgique et la province de Québec. Il croit à la possibilité de développer nos relations commerciales avec ce pays et il me suggère de demander à nos principales maisons d'exportation de lui adresser copie de leurs catalogues. M. Langlois se propose d'organiser l'agencement de ces catalogues dans une des pièces de son bureau afin de permettre aux hommes d'affaires belges de venir les consulter.

Me feriez-vous le plaisir de soumettre cette proposition aux membres de votre Chambre de Commerce? Au cas où quelqu'un désirerait communiquer avec M. Langlois, voici son adresse: M. Godfroy Langlois, Agent de la province de Québec, Immeuble du Crédit Général Hypothécaire, Boulevard Bischoffsheim, Bruxelles, Belgique.

Veillez agréer, cher monsieur le secrétaire, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

LOMER GOUIN.

La destruction par le feu

Causerie de M. Wentworth

(Rapport soumis à la séance du Conseil du mercredi 26 février 1919).

Le trésorier et le secrétaire avaient l'honneur de représenter la Chambre de commerce, le jeudi 20 février à l'hôtel Windsor, au lunch de l'Association des courtiers d'assurance contre l'incendie, de Montréal, où M. Franklin H. Wentworth, secrétaire de la Boston Fire Prevention Association a parlé de la destruction par le feu.

Les destructions causées par le feu dans l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) pendant l'année 1918, sont évaluées à 317 millions de dollars. Ce chiffre gigantesque, hors de proportion avec les pertes subies dans les autres pays, M. Wentworth l'attribue à une raison psychologique: la fausse notion qu'ont les Nord-Américains que leurs ressources sont inépuisables. Quand le feu ravage des forêts, personne ne s'en émeut. Lorsqu'un incendie détruit des propriétés ou des marchandises, dès que l'on apprend qu'elles étaient suffisamment assurées, on se désintéresse de la question, comme si les compagnies d'assurance allaient chercher leur argent dans la planète Mars. Un sait bien, pourtant, que les compagnies d'assurance, dont les taux sont nécessairement déterminés par les indemnités qu'elles versent, doivent répartir sur tous les assurés le montant des réclamations qu'elles règlent, et que personne ne peut rien acheter dont le prix ne comporte une fraction d'une prime d'assurance. Tout le monde sait aussi que la destruction par le feu est d'autant plus désastreuse que les matériaux et les ouvriers employés à la reconstitution auraient pu, sans cela, créer de la richesse nouvelle.

Ces deux fausses notions sont les causes de l'inattention, de l'insouciance de la plupart des gens en matière de prévention des incendies.

M. Wentworth préconise deux remèdes: l'éducation et la législation. La loi française et la loi allemande, en vertu desquelles il incombe à tout incendié de dégager sa responsabilité, et qui comportent de dures sanctions, paraissent excellentes à M. Wentworth.

M. Groves Smith, de la commission de conservation, qui prend ensuite la parole, déclare que les pertes par le feu au Canada se sont élevées l'année dernière à \$33,850,000. Les campagnes d'éducation n'ont pas eu de résultats, ajoute-t-il; c'est pourquoi le parlement fédéral sera appelé à insérer dans le code pénal un article imposant une amende maximum de \$1,000 ou un emprisonnement de deux ans à celui qui sera convaincu d'être responsable, par sa négligence, d'un incendie. Un autre remède sera suggéré au parlement: la réglementation sévère de la fonction d'agent d'assurance.

LEON LORRAIN,
Secrétaire.

J.-N. CABANA,
Trésorier.

Les travaux de la Chambre

CHEMIN DE FER DE JOLIETTE A LA MATTAVINIE

(Rapport adopté le mercredi 26 mars 1919).

La commission d'agriculture et de colonisation a l'honneur de recommander au conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal, d'appuyer la résolution ci-jointe, adoptée le 24 mars 1919, par le conseil de la cité de Joliette, et ayant trait à la construction d'un chemin de fer de Joliette à la région de la Mattavinie.

"Extrait des minutes d'une session spéciale du conseil de la cité de Joliette, tenue le 24 mars 1919:

"M. l'échevin Brousseau, appuyé par M. l'échevin Goulet, propose:

"Attendu que la construction d'un chemin de fer devant relier Montréal au Grand-Tronc-Pacifique par Joliette et la Mattavinie, a maintes fois attiré l'attention non seulement de la population de la région à traverser, mais aussi d'hommes d'affaires et de capitalistes dont quelques-uns, après une étude sérieuse de la question, semblaient disposés à mener l'entreprise à bonne fin;

"Attendu que l'état de guerre a forcément fait ajourner l'exécution de ce projet;

"Attendu que la nationalisation des chemins de fer du Grand Nord et du Grand-Tronc-Pacifique est devenue un fait accompli et que par ailleurs il semble admis que le gouvernement devra faire exécuter de grands travaux d'intérêt public pour donner de l'emploi à la masse grossissante des sans-travail et que, par suite, la question d'un embranchement entre Montréal et le Grand-Tronc-Pacifique s'impose de nouveau à l'attention de tous;

"Attendu que la cité de Joliette, située sur la ligne principale du Grand Nord à une distance de trente-six milles de Montréal dans la direction nord, est le centre naturel d'une région très importante au point de vue du trafic, étant entourée de paroisses riches dont les exportations seront aussi considérables que variées;

"Attendu que Joliette est déjà reliée à Montréal par une voie ferrée directe faisant partie du réseau national et que partant, les premiers trente-six milles de la voie ferrée projetée se trouvent déjà construits;

"Attendu que de Joliette à la rivière Mattawin, au coeur de ce que l'on est convenu d'appeler la Mattavinie, on compte une distance d'environ cinquante milles et que pour y arriver, la route qui semble la plus directe et en même temps la plus praticable serait par les vallées des rivières l'Assomption, Noire et Sauvage, cette dernière se déversant dans la Mattawin, près du village de St-Michel des Saints;

"Attendu que le long de ce parcours se trouvent échelonnées des paroisses bien développées pouvant fournir immédiatement un appoint considérable au trafic;

"Attendu que la Mattavinie elle-même est une vaste région en grande partie colonisable, étant la continuation des terres fertiles bien connues des rivières Rouge et du Lièvre;

"Attendu que l'éloignement des grands centres et les difficultés des communications n'ont permis jusqu'à présent qu'un développement restreint de cette contrée, mais que cependant on y compte actuellement trois paroisses prospères à part une quatrième en formation;

"Attendu que la construction d'un chemin de fer sur la distance d'environ quatre-vingts milles qui sépare la rivière de la Mattawin du Transcontinental vers Parent permettrait d'ouvrir un grand nombre de paroisses nouvelles et donnerait ainsi un grand essor à la colonisation.

"Attendu que la longueur totale de l'embranchement projeté serait d'environ 166 milles dont 130 milles seule-

ment resteraient à construire et que la localisation projetée assurerait un développement rapide d'une région déjà prospère et ouvrirait de nouveaux territoires dont les produits viendraient alimenter les marchés de Montréal et de Joliette;

"Attendu qu'il existe dans la région à traverser des lacs nombreux et poissonneux et des pouvoirs d'eau considérables que l'industrie trouverait avantage à développer, si des voies de communication étaient ouvertes;

"Attendu que la Matavanie possède de vastes forêts et que l'industrie de la pulpe y prendrait de magnifiques développements, par suite de la création de nouveaux moyens de transport;

"Qu'il soit résolu:

"Que la cité de Joliette prie le gouvernement fédéral de vouloir réaliser le projet de la construction du chemin de fer dont il est parlé plus haut;

"Que la Chambre de commerce de la cité de Montréal soit invitée à se joindre à nous en vue d'amener les autorités à construire le chemin de fer projeté, Montréal étant intéressée autant que Joliette à la réalisation de ce projet;

"Que les députés fédéraux et provinciaux des comtés de Joliette, Berthier et Maskinongé soient aussi priés de transmettre le vœu de la population aux autorités fédérales et provinciales en rapport avec la construction de ladite voie ferrée;

"Et que copies des présentes soient expédiées à l'honorable ministre des chemins de fer, à sir Hornisdas Laporte, de la Commission des chemins de fer nationaux, à la Chambre de commerce de Montréal, ainsi qu'aux députés de Joliette, Berthier et Maskinongé."

Commissions des transports.

EMBRANCHEMENT DU TRANSCONTINENTAL

(Rapport adopté le mercredi 2 avril 1919).

La commission des transports a l'honneur de recommander à la Chambre de commerce, qui a déjà fait des démarches dans ce sens à Ottawa, d'appuyer la résolution ci-jointe, adoptée le 6 mars 1919, par la Chambre de commerce de l'Abitibi, et ayant trait à la construction d'un embranchement du Transcontinental à Montréal.

Le président de la commission,

C.-H. CAELLI.

CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ABITIBI

*Extrait du Livre des Délibérations
Séance du 6 mars 1919*

Il est proposé par M. A. A. Drouin,

Secondé par M. J. O. Morin,

Et Résolu:

ATTENDU QUE la construction d'un embranchement du Transcontinental à Montréal avait été pratiquement décidée par le Gouvernement du Canada en 1914, et que les travaux en ont été empêchés par la guerre;

ATTENDU QUE l'heureux avènement de la paix permet maintenant la reprise de ce projet;

ATTENDU QUE les régions de colonisation situées sur le Transcontinental dans le Nord de Québec et d'Ontario, ont prouvé depuis leur valeur forestière et agricole et qu'une population nombreuse s'y dirige;

ATTENDU QUE le volume du transport opéré sur le chemin de fer du Transcontinental est déjà assez considérable pour justifier que ce chemin de fer soit relié directement à la Métropole du Canada;

Pour ces raisons la Chambre de commerce de l'Abitibi exprime le vœu que le Gouvernement Fédéral reprenne sans délai le projet de construire un embranchement du Transcontinental à Montréal.

Commission des transports.

LES PILOTES DU DISTRICT DE MONTREAL

(Rapport adopté le mercredi 2 avril 1919).

La commission des transports, ayant en vue de faciliter la navigation du Saint-Laurent à la flotte marchande mondiale et notamment à la Compagnie générale transatlantique, qui se propose d'établir un service direct France-Canada, recommande à la Chambre de commerce de prier le gouvernement du Dominion de nommer au poste de surintendant des pilotes du district de Montréal, un homme compétent et possédant les deux langues officielles du pays.

Le président de la commission,

C.-H. CAELLI.

Commission des transports.

TRANSPORTS AERIENS

(Rapport adopté le mercredi 2 avril 1919).

La commission des transports a pris connaissance de la lettre de la Aerial League of the British Empire, demandant des renseignements à propos de l'aviation commerciale, qui lui a été transmise par le Conseil, et elle a l'honneur de faire rapport à la Chambre de commerce qu'elle n'est pas en état de fournir la documentation demandée.

Le président de la commission,

C.-H. CAELLI.

Commission des transports.

TRANSPORTS D'ANIMAUX

(Rapport adopté le mercredi 2 avril 1919).

La commission des transports a pris connaissance de la lettre de M. J.-H. Pinard, dans laquelle celui-ci se plaint de ce que des animaux sont morts en cours de transport par chemin de fer, et a l'honneur de faire rapport à la Chambre de commerce qu'à son avis il s'agit là d'un sujet de litige entre la compagnie de chemin de fer et l'expéditeur ou le destinataire, et qu'il n'y a pas lieu pour la Chambre de commerce d'intervenir.

Le président de la commission,

C.-H. CAELLI.

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Tél. Main 1762 55, rue ST-JACQUES

Tél. Main 3494-3495

EDMOND BROSSARD, C.R.

Avocat-Conseil de la Chambre de Commerce, de l'Etude Brossard, Forest, Lalonde et Coffin.

AVOCATS

35, rue St-Jacques, Edifice du "Crédit-Fancter, MONTREAL

Tél. Main 3215-3216

LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL

AVOCATS

Edifice Montreal Trust,

11 Place d'Armes, MONTREAL.

J. C. Lamothe, L.L.D., C.R.

Emilien Gadbois, L.L.L.

J. Maréchal Nantel, B.C.L.

OUMET & LESAGE

INGENIEURS-CONSEILS

ARPENTEURS-GEOMETRES

Travaux Municipaux — Filtration

76, rue St-Gabriel,

MONTREAL

Tél. Main 696.

TEL. MAIN 2240

DE GASPE BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 18 Edifice Assurance Royale

2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Main 4703

Tél. St-Louis 431

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs, système d'égouts, système d'éclairage, pavages, installations hydro-électriques, ponts, mesurages, rapports financiers.

75, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Tél. St-Louis 3925

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'Ecole Polytechnique

Arpentages, plans & devis, cahiers de charges, etc., pour toutes constructions de ponts, aqueducs, égouts, pouvoirs d'eau, constructions métalliques, etc.

1294, rue St-Hubert, MONTREAL

Ingénieurs — Arpenteurs

Architectes

Vincent, Girouard

et Vincent

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivisions — Bornages — Brevets d'inventeur — Evaluations.

Tél. Main 1198

Dr J. H. Villeneuve M. V.

(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone, Main 1398 JOUR ET NUIT

Tél. Main 5479.

Alcide CHAUSSÉ

ARCHITECTE

Plans, Devis, Expertises, Arbitrages, Evaluations, etc.

72, RUE NOTRE-DAME EST

MONTREAL

LAURENTIDE PURE PAINT Co.

EN PATE ET DEMI-PATE

Peintures de haute qualité seulement

Manufacture: 97 RUE BEAUDRY,

MONTREAL

Joseph Fortier LIMITEE

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 448.

Main 2557

Arthur E. O'Donoghue

COURTIER D'ASSURANCES

35 rue St-Jacques

Tél. Main 1959

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

Bélanger et Bélanger

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prête sur hypothèque, Achats de Créances, Règlement de successions

80, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAULT

NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

Garand, Terroux & Cie

Banquiers et courtiers

68, rue Notre-Dame ouest, MONTREAL

Frère de la Place d'Armes

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.

Nous n us chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER

AUTREFOIS

PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. AUX PLUS BAS PRIX.

Les commandes par téléphone sont promptement exécutées.

DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de

CHARBON

de toutes sortes

BOIS, GRAINS ET FOIN

EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE

Tél. St-Louis 5742-1457

MONTREAL



EXIGEZ la marque "ALLIGATOR"

quand vous achetez

DES

**Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, CAN.



Les vieux planchers sont refaits à neuf.

Planchers de toutes sortes.

Planchers pour navires.

**Simplex Floor Finishing
Appliance Co., Limited**

Téléphone MAIN 8547.

Bureau-chef: 119 rue Bleury

MONTREAL

Aussi à OTTAWA, SHERBROOKE,

TROIS-RIVIERES.

**SWEET
CAPORAL**

TRADE MARK

10

FUMEZ LES
CIGARETTES
SWEET CAPORAL
elles sont d'une pureté
absolue.



**Un
Jardin
de
Prix**

C'est une grande satisfaction de cultiver, dans son jardin, des légumes et des fleurs qui peuvent être exhibés dans les concours de culture maraîchère et d'horticulture. Vous atteindrez ce but en semant les GRAINES de HAUTE QUALITE

D et F

Par l'emploi exclusif des graines D et F, M. F. S. Watson, de Lachine, P.Q., a, l'an dernier, remporté 55 premiers prix.

Ayez votre jardin primé l'été prochain

Catalogue gratis sur demande

DUPUY & FERGUSON

83, Place JACQUES-CARTIER,
MONTREAL

ACCESSOIRES ET

FOURNITURES

D'AUTOMOBILES



Kimball Jack

Ludger Gravel & Fils

24 Place Jacques-Cartier MONTREAL

Pho. } Main 520
Après 6 hrs P.M. East 8276

Venez nous voir pour vos accessoires

Commission des transports.**PONT ENTRE STE-ANNE ET VAUDREUIL***(Rapport adopté le mercredi 2 avril 1919).*

La commission des transports recommande à la Chambre de commerce de prier les autorités fédérales et provinciales de vouloir bien se concerter en vue d'aviser aux moyens de construire le plus tôt possible un pont pour voitures et piétons entre Sainte-Anne et Vaudreuil.

Le président de la commission,

C.-H. CATELLI.

RÉUNION SPÉCIALE POUR DISCUTER CETTE QUESTION*(Résolution adoptée le mercredi 2 avril 1919).*

Il est proposé par M. J.-E.-O. Daoust, appuyé par M. C.-H. Catelli :

Que les membres de la Chambre de commerce, les représentants des corps publics, municipalités et autres intéressés soient invités à une assemblée spéciale qui sera tenue sous les auspices de la Chambre de commerce pour prendre en considération la résolution du comité des transports adoptée ce jour par la Chambre, et concourir avec nous s'il y a lieu sur l'opportunité de la construction d'un pont reliant l'île de Montréal, de Ste-Anne à Vaudreuil et que l'organisation de cette assemblée, ainsi que la date, soient laissées à l'exécutif.

Commission des transports.**BILLETTS A PRIX REDUITS***(Rapport adopté le mercredi 2 avril 1919).*

Considérant que la Compagnie du Pacifique Canadien donne des billets de vacances dans un certain rayon, tandis que le Grand-Tronc ne délivre ces billets vers l'ouest que jusqu'à Vaudreuil, la commission des transports recommande à la Chambre de commerce de prier la Commission des chemins de fer d'ordonner au Grand-Tronc d'étendre jusqu'à la rivière Beaudette la validité de ses billets mensuels à prix réduits, afin que les deux compagnies fassent le même service dans un rayon équivalent.

Le président de la commission,

C.-H. CATELLI.

Commission des épicerie et produits alimentaires.**MENTION DU POIDS NET SUR LES EMBALLAGES***(Rapport adopté le mercredi 2 avril 1919).*

La commission des épicerie et produits alimentaires, après étude de la requête de la Compagnie J. Cadieux, qui lui a été soumise, a l'honneur de suggérer à la Chambre de commerce de prier le Gouvernement fédéral de décréter que tout paquet de macaroni ou autres pâtes alimentaires porte la mention du poids net.

La commission suggère en outre que la mention du poids net ou du volume net soit obligatoire sur l'emballage de tout article vendu à la boîte, au paquet ou au bidon.

Le président de la commission,

C.-H. CATELLI.

Séance du Conseil

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 26 février 1919 sous la présidence de M. Jos. Quintal.

Présents:—MM. Joseph Ethier, 2ème V.-P., J.-N. Cabana, trésorier, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, C.-E. Racine, Arthur Léger, J.-P. Gervais, Henri Viau, Paul Joubert, J.-V. Desaulniers, J.-A. Laferté, J.-H.-E. Pellerin, J.-A. Paulhus, Emile Rolland, F.-E. Fontaine, C.-E. Cardin, Jos. Filiatrault, L.-E. Beaulieu, C.R., Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. J.-I. Lussier, J.-G.-A. Fillion, P. LeCointe, P. Daoust, J.-T. Armand, J.-A. Barrette, Dr T.-A. Brisson, H. Beauregard, S. Ouimet, L.-M. Cornéliier, A.-H. Hardy, A.-S. McNichols, J.-N.-R. Cousineau, Victor Lévesque, Aquila Legris, L.-N. Messier, Ed. Gernaey, L. Bourgoin, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le Conseil approuve la procès-verbal de la séance du 19 février.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

ELECTION DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS.—Les commissions élisent leurs présidents. On en trouvera la liste à la première page du BULLETIN.

LA CHAMBRE DE COMMERCE BELGE.—Le Conseil accueille favorablement la requête de la Chambre de commerce belge, qui désire se faire incorporer.

CONGRES COMMERCIAL.—Le Conseil réfère à la commission pour l'expansion du commerce une communication du British Imperial Council of Commerce à ce sujet.

LA RECONSTRUCTION.—Le Conseil transmet à l'exécutif une lettre de la American Academy of Political and Social Science, à propos d'un congrès qui se tiendra à Philadelphie les 2 et 3 mai et qui étudiera les problèmes de la reconstruction internationale.

VERIFICATEURS.—Sur proposition de MM. Léger et Racine, le Conseil nomme MM. A.-O. Chalifour et J.-B.-A. Gougeon vérificateurs de la comptabilité de la Chambre de commerce pour le présent exercice.

L'HEURE DES SEANCES.—Le Conseil adopte le rapport suivant:

L'exécutif de la Chambre de commerce a l'honneur de suggérer qu'afin de mieux accommoder les membres, le Conseil change de 4 heure 30 à 4 heures, l'heure des séances régulières de la Chambre et du Conseil.

Le président de la Chambre de commerce,
JOSEPH QUINTAL.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.—M. Catelli rappelle que la question d'établir un tribunal de commerce, dont la Chambre s'occupe depuis longtemps, et qui a été brillamment traitée l'an dernier par Me L.-E. Beaulieu, devrait être résolue, quant à ce qui concerne la Chambre de commerce, le plus tôt possible. Le secrétaire est donc prié de se mettre en communication à ce sujet avec le

président de la commission de législation.

LA SITUATION DE LA CHAMBRE.—M. Emile Rolland demande si le comité nommé l'année dernière pour chercher de nouvelles sources de revenus a fait rapport.

M. le président répond que l'exécutif et la commission des finances s'occuperont au plus tôt de cette question et profiteront du travail qu'aura pu faire ce comité.

ECONOMIE DE LA LUMIERE DU JOUR.—M. Paulhus demande s'il ne serait pas bon que la Chambre de commerce se déclarât favorable à l'avance de l'heure pendant la belle saison.

M. Léger ajoute qu'il est d'autant plus nécessaire que nous exprimions une opinion favorable, que plusieurs groupes sont opposés à cette mesure.

M. Cabana fait observer que le gouvernement du Canada devra se conformer à la décision des Etats-Unis en vue de la concordance des horaires des chemins de fer.

AMENDEMENTS AU CODE DES NOTAIRES.—M. Henri Viau fait remarquer que les amendements au code des notaires, soumis à la Législature, ne comportent pas l'insertion obligatoire des noms des vendeurs et des acquéreurs dans les actes de vente, préconisée par la Chambre de commerce.

Le secrétaire reçoit instructions de se mettre en communication avec l'hon. M. Pérodeau à ce sujet.

LES TAUX DE MESSAGERIES.—M. Cabana déclare que la Express Traffic Association n'a pas fourni tous les renseignements qu'il lui a demandés et fait autoriser le secrétaire à écrire de nouveau.

LA DESTRUCTION PAR LE FEU.—Le secrétaire donne lecture du rapport du trésorier et du secrétaire, délégués par la Chambre à la causerie de M. Franklin H. Wentworth, secrétaire de la Boston Fire Prevention Association, au lunch de l'Association des courtiers d'assurance contre l'incendie, au Windsor, le jeudi 20 février. Ce rapport sera inséré dans le BULLETIN.

LA LOI DES PAVAGES.—M. le président rapporte qu'il a assisté la veille, à l'Hôtel de Ville, à une réunion où a été discutée l'opportunité de remettre en vigueur la loi autorisant la Ville à faire payer les pavages par les propriétaires intéressés. Et il déclare qu'il n'a pas émis une opinion favorable, ainsi que certains journaux l'ont prétendu, mais qu'il a promis que la commission des affaires municipales étudierait la question le plus tôt possible.

RECEPTION AU GENERAL PAU.—M. Quintal annonce que le lundi 3 mars, à 11 heures du matin, au Board of Trade, les Chambres de commerce de Montréal recevront le général Pau et la mission qui l'accompagne, et que le soir, au Ritz, un dîner leur sera offert par un comité de citoyens dont le président de la Chambre de commerce fait partie. Il espère que les membres s'y rendront en grand nombre.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—MM. Alphonse et Hector H. Racine, marchands en gros, sont proposés par M. J.-P. Gervais, Alex. Bailey, profes-

seur à l'Ecole technique, par MM. Ludger Gravel et Léon Lorrain, J.-A. Lapiere, voyageur et W.-E. Hayes, bijoutier, par MM. Roméo Brosseau et R.-O. Grothé, J.-L.-H. Marcell, agriculteur, par M. J.-A. Laferté, A.-A. Mondou, président de la Strathcona Fire Ins. Co. et Jacques Marchand, secrétaire de la même compagnie, par M. J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

SEANCE DE LA CHAMBRE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale le jeudi 6 mars 1919 sous la présidence de M. Joseph Quintal, président.

Présents:—MM. Jos. Ethier, 2ème V.-P., J.-N. Cabana, trésorier, Ludger Gravel, C.-H. Catelli, Adélar Fortier, Jos. Elie, J.-A. Laferté, Paul Joubert, Arthur Léger, Israel Cardin, J.-P. Gervais, Henri Viau, U. Ethier, Victor Lévesque, L.-M. Cornellier, A.-H. Hardy, Emile Rolland, Avila Dufort, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 février est approuvé.

La Chambre ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

PUBLICITE EN BELGIQUE.—Sir Lomer Guin annonce que M. G. Langlois, agent de la province de Québec à Bruxelles, tiendra à la disposition des hommes d'affaires belges, dans son bureau, les catalogues que les exportateurs canadiens voudront bien lui faire tenir. Cette importante communication sera insérée dans le BULLETIN.

TRAINS-EXPOSITION.—Le Consulat Royal de Suède demande des renseignements sur le projet de faire circuler des trains-exposition en France. Il lui sera communiqué copie de la résolution de la Chambre à ce sujet.

DOMINION BOARD OF TRADE.—Le Board of Trade de Toronto demande l'avis de la Chambre sur le projet, conçu par le Board of Trade de Winnipeg, de fonder un Dominion Board of Trade. La Chambre en réfère à l'exécutif.

THE REPATRIATION LEAGUE.—Cette Ligue, qui s'occupe de la réintégration des soldats licenciés dans la vie civile, prie la Chambre de commerce de déléguer un représentant dans son comité exécutif.

Sur proposition de MM. Catelli et Gravel, la Chambre nomme M. Paul E. Joubert.

L'EMPAQUETAGE DES PATES ALIMENTAIRES.—La Cie J. Cadieux Ltée communique à la Chambre une correspondance faite avec la Commission des vivres au sujet de la réglementation du poids dans l'emballage des pâtes alimentaires. M. Catelli explique que l'on demande le maintien d'un règlement même après la dissolution du Bureau des vivres qui l'a adopté.

La Chambre en réfère aux commissions de législation et des épiceries et produits alimentaires.

LIGUE DU PROGRES CIVIQUE.—Cette Ligue invite la Chambre à se faire représenter à sa réunion du

jeudi soir 13 mars à l'Hôtel Windsor. La Chambre s'en rapporte à M. le président.

LA LOI DES COMPAGNIES.—Le secrétaire dépose sur la table un projet de loi de la Législature intitulé: "Loi concernant certaines compagnies et corporations".

La Chambre en réfère à la commission de législation.

REFORMES A LA COMMISSION DES INCENDIES.—La commission des Affaires municipales soumet à ce sujet un rapport qui est unanimement adopté et dont le texte sera inséré dans le BULLETIN.

LES PAVAGES PERMANENTS.—La commission des Affaires municipales soumet sur cette question un rapport qui est adopté après quelques explications de M. Cabana, et qui sera publié dans le BULLETIN.

CONDOLEANCES.—La Chambre vote des condoléances aux familles Forget et Larivière à l'occasion de la mort de sir Rodolphe Forget et de M. Arthur C. Larivière.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—Le Lieut.-Colonel Wm. A. Lowry, importateur, est présent par M. Joseph Quintal, M. Hector Boismenu, gérant "U. Perrault & Cie." par M. Ludger Gravel; P. Lasnier, agent du C.P.R. par M. J.-N. Cabana; Emile Lefebvre, inspecteur d'assurances, par M. A.-H. Hardy; J.-E. Laureau, cultivateur, par MM. H. Beauregard et J.-C. Groves-Contant; N.-B. Sauvage conférencier de l'Union des cultivateurs, par M. L.-M. Cornellier.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 12 mars 1919 sous la présidence de M. Joseph Quintal, président.

Présents:—MM. Joseph Ethier, 2ème V.-P., Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, J.-A. Laferté, J.-P. Gervais, P. Joubert, Emile Rolland, J.-H.-E. Pellerin, Joseph Elie, Israël Cardin, J.-V. Desaulniers, F.-E. Fontaine, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. L.-M. Cornellier, A.-F. Daouceur, Aquila Legris, A.-T. Gariépy, S. Ouimet, J.-T. Armand, Théo. Bonin, Ed. Gernaey, Pierre Desforges, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le Conseil adopte le procès-verbal de la séance du 26 février.

REMERCIEMENTS.—M. le général Pau remercie M. le président de la Chambre de commerce de la réception que les membres des Chambres de commerce de Montréal ont faite à la mission française au Board of Trade.

LA MATTAVINIE.—Le ministère de la Colonisation communique à la Chambre, à la demande du secrétaire, une brochure sur la région de la Mattavanie.

LES TARIFS DES MESSAGERIES.—La Commission des chemins de fer informe la Chambre qu'elle siégera à Ottawa le 19 mars pour continuer l'étude de la requête de la Express Traffic Association.

Le Conseil en réfère à la commission des transports.

RECENSEMENT.—M. A.-H. Hardy demande dans

une lettre s'il ne serait pas opportun de suggérer au gouvernement de faire un recensement général, soit à l'autome, soit après le retour des soldats.

Le Conseil en réfère à la Commission d'initiative.

TUNNEL SOUS LE SAINT-LAURENT.—M. C. Armstrong, président de la Montreal Central Terminal Company, expose le plan d'un tunnel sous le Saint-Laurent, de Longueuil à Montréal, aboutissant à une gare centrale qui serait située entre les rues St-Laurent, Bleury, Vitre et Lagauchetière.

La Compagnie, rapporte M. Armstrong, était prête à commencer ses travaux lorsque la guerre éclata; c'étaient des financiers de New York qui fournissaient les fonds. Le gouvernement étant le principal intéressé, nous lui avons offert aux prix coûtants nos plans et les propriétés que nous avions achetées. S'il n'accepte pas notre offre, nous lui demanderons, non pas des subsides, mais seulement la promesse qu'il se servira de notre gare aux mêmes conditions qu'une compagnie privée.

M. Armstrong sollicite l'appui de la Chambre de commerce. Le Conseil en réfère à la commission des transports.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.—M. Emile Rolland s'informe si le Bureau municipal de renseignements existe. Personne ne peut répondre.

Ne pourrions-nous pas, demande M. Gravel, remettre la question à l'étude. Il est regrettable de constater que des manufacturiers, qui s'établiraient à Montréal, s'en vont ailleurs faute d'informations. Il faudrait faire savoir à l'Hôtel de Ville que c'est le vœu du commerce qu'un Bureau de renseignements soit établi.

M. Rolland rappelle que la question a été étudiée il y a quelques années en collaboration avec le Board of Trade et la Canadian Manufacturer's Association et croit opportun que nous travaillions de nouveau ensemble.

Le Conseil décide de s'aboucher avec ces deux Associations et de transmettre la question à la commission pour l'expansion du commerce.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—M. E. Sauvé, marchand de fer, est présenté par M. Joseph Elie, et MM. Joseph Odilas Demers, comptable, Roméo Girard, comptable, et C. G. Derome, comptable, sont présentés par M. J.-V. Desaulniers.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 19 mars 1919 sous la présidence de M. Joseph Quintal, président.

Présents:—MM. Joseph Ethier, 2ème vice-président, C.-H. Catelli, Adélar Fortier, Arthur Léger, J.-V. Desaulniers, Joseph Elie, J.-H.-E. Pellerin, C.-E. Racine, F. Emile Fontaine, J.-P. Gervais, Henri Viau, Israël Cardin, J.-A. Paulhus, Paul Joubert, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. Hector Atuhier, (invité) de l'Abitibi, L.-M. Cornellier, A.-H. Hardy, P. Le-

Cointe, Dr T.-A. Brisson, Emile Lefebvre, Séraphin Oumet, A.-F. Ladouceur, J.-A. Barrette Henri Beaugard, L. Bourgoin membres de la Chambre.

Le Conseil adopte le procès-verbal de la séance du 12 mars.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

Le Conseil transmet au comité d'initiative une importante demande de renseignements de la Acme Shear Co.

PRIX DU BILLET DE CHEMIN DE FER DE MONTREAL A COTEAU STATION.—Le Conseil réfère à la commission des transports une lettre de M. Joseph Elie priant la Chambre de faire des démarches en vue d'obtenir du Grand Tronc une réduction du prix des billets de Montréal à Côteau Station.

PONT ENTRE STE-ANNE ET L'ILE PERROT.—Le Conseil réfère aussi à la commission des transports une requête dans ce sens présentée par M. Joseph Elie.

CHEMIN DE FER DE JOLIETTE A LA MATAVINIE.—La Chambre de commerce de Joliette soumet une résolution sur ce sujet.

M. Cornellier insiste sur l'urgence de la question. Le Conseil en réfère à la commission d'agriculture.

L'OEUVRE DE ERROL BOUCHETTE.—M. le président attire l'attention du Conseil sur un article de M. Ed. Montpetit, à propos de *L'Indépendance économique du Canada français*, article paru dans *L'Action française* de janvier et dans lequel la commission d'initiative trouvera des sujets d'étude.

LA REGION DE L'ABITIBI.—La Chambre de commerce de l'Abitibi soumet quatre délibérations ayant trait aux vœux suivants:

1°—Que le gouvernement du Canada et celui de la province de Québec coordonnent de nouveau leurs efforts pour relier sans délai, par voie ferrée, la Baie James au Transcontinental.

2°—Que la charte du Pacifique ne soit pas renouvelée à sa prochaine échéance si la compagnie ne s'est pas remise sérieusement au travail pour conduire sa voie de Kippeway aux Rapides des Quinze, à travers le comté de Témiscamingue, en vue de la continuer ensuite jusqu'au Transcontinental dans l'Abitibi.

3°—Que la commission administrative des chemins de fer nationaux du Canada étudie sans retard la question de la colonisation dans la zone argileuse traversée par le Transcontinental et qu'elle favorise cette colonisation en ordonnant une diminution de 50% dans les taux chargés actuellement pour le transport du bois entre cette région et les ports de Québec, Trois-Rivières et Montréal et les autres points où il y a des manufactures de pulpe et de papier.

4°—Que le gouvernement fédéral reprenne sans délai le projet de construire un embranchement du Transcontinental à Montréal.

La région de l'Abitibi qui compte 12,000 habitants, déclare M. Hector Authier, secrétaire de la Chambre de com-

merce de l'Abitibi, désire être reliée aux grands centres. Le terrain argileux de la région la rend très propre à l'agriculture et le climat n'est pas aussi rigoureux qu'on croit généralement. Le gouvernement de l'Ontario a construit, de North Bay à Cochrane un chemin de fer qu'il se propose de prolonger jusqu'à Moose Factory; Toronto sera ainsi à quelque 650 milles de la Baie James. Montréal serait à peu près à la même distance si les chemins de fer projetés étaient construits. Montréal serait plus près de Winnipeg d'environ 150 milles par le Transcontinental traversant l'Abitibi, qu'il ne l'est actuellement par le Pacifique.

La région de l'Abitibi a produit l'an dernier 112,000 cordes de bois de pulpe et 25,000,000 de pieds de bois, ce qui a assuré aux colons un revenu d'environ deux millions. L'importance de cette région, conclut M. Authier, nous justifie, dans l'intérêt de Montréal et de l'Abitibi, de vous demander votre appui.

Cette question n'est pas nouvelle ici, répond M. Catelli, et Montréal y a autant d'intérêt que Toronto, dont le développement est attribuable, pour une large part, au chemin de fer Toronto-Cochrane.

Il serait très avantageux, ajoute M. Paulhus, de relier Montréal à Amos et surtout à la Baie d'Hudson qui est très poissonneuse et d'où les Américains tirent déjà des millions.

Le Conseil en réfère à la commission des transports.

DU TRAVAIL AUX SOLDATS.—M. Paul Joubert rapporte qu'il a assisté à une réunion de la Repatriation League dont l'objet est de procurer du travail aux soldats de retour du front, et il demande l'appui des patrons. Le Conseil décide de porter cette demande à la connaissance de tous les membres au moyen d'une insertion dans le BULLETIN dont M. Joubert fournira le thème.

M. Adélar Fortier demande si la Chambre est informée du nombre des sans-travail à Montréal. M. le président répond que la Chambre ne possède pas d'informations précises. Je constate, ajoute M. Cornellier, qu'il y a beaucoup de chômage dans notre ville et je crois qu'il serait important que le pouvoir public fournisse du travail.

M. Ethier émet l'opinion que la question du chômage serait en grande partie résolue si toutes les maisons reprenaient leurs anciens employés qui reviennent de la guerre.

LE BARRAGE DU LONG-SAULT.—M. Catelli rappelle qu'en 1917 le gouvernement des Etats-Unis a obtenu du gouvernement canadien l'autorisation de construire au Long-Sault un barrage qui devait être démoli au bout de cinq ans, et demande s'il ne serait pas opportun que la Chambre de commerce suive de près la question.

Le Conseil en réfère à la commission des transports.

RESTRICTION DES IMPORTATIONS.—M. Henri Viau demande si la commission pour l'expansion du commerce ne devrait pas envisager certaines restrictions à l'importation au moyen de licences.

LES MARQUES de COMMERCE

Le **Gillette** a une particularité : il n'y a pas cinq personnes sur



\$5.00

cent qui peuvent vous dire ce qu'il a l'air, cependant les quatre-vingt-quinze autres savent, quand elles le voient, que c'est la



\$5.00

marque de commerce du rasoir le mieux connu dans le monde entier. La voici!



BUREAU DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Art. LaRue,
C.A., L.I.C.

Eugène Trudel,
C.A., L.I.C.

TÉL. MAIN 3982

LaRue & Trudel

COMPTABLES LICENCIÉS
(Chartered Accountants)

126 rue St-Pierre, - Québec

LARUE, TRUDEL & PICHER

Liquidateurs de faillites, administrateurs de successions, fiduciaires, compromis entre débiteurs et créanciers, expertises.

Téléphones: 4520-4521

P. A. Gagnon, C.A. J. Arthur L'Heureux, C.A.

Gagnon & L'Heureux

Comptables licenciés
Chartered Accountants

Chambres 315, 316 et 317,

EDIFICE MONTREAL TRUST

11, PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. Main 4912

Eugène Prévost
L.I.C.

Rodolphe Bédard
L.I.C.

Prévost & Bédard

(Licenciés Institut Comptables)
LIQUIDATEURS DE FAILLITES
Règlements promptement effectués

Edifice Royal Trust, 107 St-Jacques
Chambre 506. Tél. Main 1056

Alex. Desmarteau

COMPTABLE VERIFICATEUR

Spécialité:

Liquidation de faillites
Compromis effectués.

No 60 Rue NOTRE-DAME Est

MONTREAL

Bel Tel. Main 5165

" " West 5414

MICHAUD & DESROSIERS

Comptables
Vérificateurs et Liquidateurs

55 rue St-François-Xavier
MONTREAL

J. N. E. Gélinas

COMPTABLE

Spécialités: Vérification des livres des municipalités, commissions scolaires, sociétés mutuelles et compagnies d'assurance.

92, RUE NOTRE-DAME EST,
MONTREAL

Henri Viau, L.I.C.

Licencié Institut Comptable

Comptable-Vérificateur

Chambre 303. 137 Rue McGill,
Edifice Shaughnessy. MONTREAL

TEL. MAIN 7303

J. P. O'SHEA & CIE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de miroirs, de Vitraux d'Eglise et

de fantaisie.

Vitres pour tout usage

15, ruelle Perrault, MONTREAL

Alain de Bellefeuille

Ch. 32, 55 rue St-François-Xavier,
MONTREAL
Représentant:
W. F. BURNS EXPORT CORPORATION
NEW-YORK

IMPORTATEUR ET EXPORTATEUR
DE TOUS PRODUITS

Fer, acier, outils, métaux, savons, rubans,
marchandises sèches, vêtements,
etc., etc.

C. E. Racine & Cie

COURTIERS EN DOUANE

Bureau 121

Edifice Board of Trade, Montréal

H. Beauregard

Comptable

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél Main 725

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUFs FRAIS, PLUMES.

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

MARCHE BONSECOURS

Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE

Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.

St-Laurent

MONTREAL



Ne croyez-vous pas demande M. Adéard Fortier, que nous avons eu assez de l'intervention de l'Etat pendant la guerre? Nous voulons qu'on laisse le commerce libre.

M. Viau explique qu'il s'agirait seulement de quelques articles manufacturés; mais sa proposition ne trouve pas de secondaire.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES:—

MM. N. Imbleau, Samuel Rousseau et J.-Z. Langevin, de la maison Laporte, Martin Limitée, sont présentés par M. Joseph Ethier ainsi que M. Léo Bouthillier, et M. Omer Mongenais, agent manufacturier, est présenté par M. J.-A. Laferté.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 26 mars 1919 sous la présidence de M. Joseph Quintal.

Présents:—MM. Joseph Ethier, 2ème V.-P., C.-H. Catelli, Ludger Gravel, Frank Pauzé, Adéard Fortier, Paul Joubert, J.-V. Desaulniers, E.-C. Vidricaire, Emile Rolland, Jos. Elie, J.-H.-E. Pellerin, J.-A. Paulhus, J.-P. Gervais, R.-O. Grothé, Israël Cardin, Henri Viau, F.-E. Fontaine, Rod. Bédard, Jos. Fortier, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également: MM. Ed. Gernaey, Dr T.-A. Brisson, S. Ouimet, L.-M. Cornellier, Aquila Legris, Alf. F. Ladouceur, Jos. E. Courtois J.-G.-A. Filion, J.-T. Armand, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

MM. J.-E.-C. Daoust et J.-A. Laferté se sont fait excuser.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 19 mars.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

REMERCIEMENTS.—Lady Laurier remercie la Chambre de commerce de sympathies exprimées à l'occasion de la mort de sir Wilfrid.

La famille Larivière remercie la Chambre de ses sympathies à l'occasion du décès de M. Arthur C. Larivière.

ARTICLE SUR LE CANADA.—M. Léon Trépanier communique de Paris un article paru dans le *Courrier franco-américain* du 8 mars et ayant pour titre "L'Avenir du Canada".

Le Conseil exprime ses remerciements à M. Trépanier.

EXPOSITION A MONTREAL.—M. S. Létourneau, député, fait part à la Chambre de commerce du projet d'une exposition à Montréal, qu'il a exposé devant la Législature.

Le Conseil en réfère à la commission des expositions et musées.

CHEMIN DE FER A LA MATTAVINIE.—La commission d'agriculture et de colonisation, appuyant une résolution du Conseil de la Cité de Joliette, recommande au gouvernement de construire un chemin de fer de Joliette à la Mattavinie.

M. Catelli demande si ce projet ne serait pas incompatible avec celui qui est devant la commission des transports, comportant la construction d'un embranchement du Transcontinental entre Montréal et l'Abitibi. M. Ouimet explique que le chemin de fer demandé par Joliette ne serait qu'une voie de colonisation. Et le rapport de la commission est adopté.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.—En réponse à l'invitation que la Chambre de commerce lui faisait de coopérer de nouveau au projet d'établir un bureau de renseignements, le secrétaire du Board of Trade déclare que celui-ci, tout en étant toujours favorable au projet, ne croit pas devoir, à cause de l'état des finances faire appel dans le moment à l'administration municipale, et il ajoute que les services de renseignements des compagnies de chemin de fer remplissent dans une large mesure le même office qu'un bureau de ce genre.

Les chemins de fer, fait observer M. Catelli, ne donnent que des renseignements incomplets. Et puis, ajoute M. Quintal, ils s'occupent d'abord, et c'est légitime, de leur propre intérêt.

Comme les demandes de renseignements sont de plus en plus nombreuses, fait remarquer M. Fortier, s'il n'est pas possible d'obtenir une subvention municipale, nous devrions organiser une souscription parmi les membres de la Chambre de commerce.

Cette suggestion, déclare M. Quintal, pourrait être étudiée par la commission pour l'expansion du commerce.

Ce serait une heureuse initiative pour la Chambre de commerce dit M. Fontaine. Du reste, si nous comptons sur les pouvoirs publics, nous attendrons indéfiniment. Trois-Rivières a son bureau de renseignements; la Chambre de commerce de Québec vient d'en établir un au moyen d'une souscription populaire, qui a rapporté \$40,000. La Chambre de commerce, qui pourrait fonder sans trop de frais un bureau de ce genre, accroîtrait par là sa notoriété et pourrait ainsi augmenter le nombre et le chiffre de sa souscription.

Le Conseil en réfère à la commission pour l'expansion du commerce.

L'AVANCE DE L'HEURE.—M. Catelli exprime l'opinion que le Conseil devrait prier Ottawa de décréter l'avance de l'heure, puisqu'on l'a fait aux Etats-Unis. Après discussion, le secrétaire reçoit instructions de télégraphier dans ce sens au premier ministre intérimaire.

RESTRICTIONS A L'IMPORTATION.—Le Board of Trade communique copie d'une résolution qu'il a adoptée le 18 mars, demandant au gouvernement d'exercer un certain contrôle sur les importations.

M. Israël Cardin, appuyé par M. Henri Viau, propose que le Conseil prie le gouvernement d'empêcher l'importation de marchandises à des prix tellement bas que leur entrée dans le pays amènerait un malaise général, notamment dans l'industrie, le commerce et le travail.

M. Gravel fait observer que la loi contre le dumping empêche des abus de ce genre.

M. Fortier soumet qu'un autre moyen de protéger

l'ouvrier, c'est de lui permettre d'acheter meilleur marché les choses nécessaires à la vie; et il ajoute que les licences d'importation qu'on a imposées partout pendant la guerre ont surtout eu pour résultat de favoriser la grande industrie.

M. Quintal montre le danger des représailles.

Le Conseil en réfère à la commission pour l'expansion du commerce.

LA FOIRE DE LYON.—M. Pauzé attire l'attention du Conseil sur une dépêche de Londres signée Wiundermere, dans le STAR du 20 mars, et contenant sur la Foire de Lyon des affirmations étranges, de nature à décourager ceux qui se proposeraient d'y participer.

Le secrétaire reçoit instructions de s'enquérir des faits.

LE SURINTENDANT DES PILOTES.—M. Bédard porte à la connaissance du Conseil une requête de l'Association des pilotes du district de Montréal qui prie le gouvernement de nommer surintendant un homme parlant les deux langues officielles afin de faciliter les relations entre l'Association et les armateurs et marins français.

Le Conseil en réfère à la commission des transports.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—

M. Alfred LaRocque Ing. civil est présenté par M. Léon Lorrain.

Et la séance est levée.

Les pêcheries du Canada sont au premier rang

Celles de la Norvège et des Etats-Unis sont les seules à leur contester la suprématie dans tout l'univers. . . .

Les statistiques des pêcheries, partie III, du Recensement de l'industrie, 1917, préparées par le Bureau des statistiques du Dominion, en collaboration avec les départements tant provinciaux que fédéraux, contiennent l'article suivant au sujet des pêcheries du Canada :

Le Canada possède probablement les pêcheries les plus étendues de l'univers, celles de la Norvège et des Etats-Unis étant seules à lui contester la suprématie, tant pour l'excellence ou l'abondance que pour la variété de la production. Ce qui démontre bien la fertilité des eaux canadiennes, c'est le fait que toute la prise de saumon, homard, hareng, maquereau et sardine, presque toute celle de l'églefin et une bonne partie des merlus et merlans jaunes sont pris en dedans de dix à douze milles des côtes.

IMMENSES SUPERFICIES.

Le littoral des provinces atlantiques de Grand-Manan au Labrador, sans parler des baies secondaires, mesure au delà de 5,000 milles, tandis que la surface à laquelle celui-ci forme un bassin naturel comprend la baie de Fundy, 8,000 milles carrés, le golfe Saint-Laurent, au moins dix fois plus considérable, et d'autres eaux océaniques formant un total de pas moins de 200,000 milles carrés, soit plus des quatre cinquièmes des pêcheries dans le nord de l'Atlantique. Outre cela, il y a 15,000 milles carrés d'eaux intérieures, entièrement contrôlées par le Domi-

nion. Si considérables que soient ces superficies, elles ne représentent cependant qu'une partie des pêcheries du Canada. La baie d'Hudson, avec un littoral de 6,000 milles, est plus grande que la Méditerranée; la côte du Pacifique du Dominion mesure plus de 7,000 milles de longueur, et offre des abris exceptionnels aux pêcheurs; tandis qu'à l'intérieur du pays se trouve une série de lacs qui, pris ensemble, couvrent 220,000 milles carrés, soit plus de la moitié de l'eau douce de tout le globe terrestre, la partie canadienne des grands lacs du bassin du Saint-Laurent comprenant à elle seule 72,700 milles carrés.

Mais la grande abondance et l'excellence générale de la production de ces pêcheries sont encore de plus grande importance. La morue et le saumon ont longtemps contesté la primauté entre eux, mais depuis ces quelques années passées, l'énorme encaquement et le prix élevé des homards ont souvent relégué la morue au troisième rang.

On pourrait diviser les pêcheries de la côte atlantique en deux classes distinctes : celles de la mer profonde et celle du bord du littoral. La pêche au large se fait en vaisseaux de 40 à 100 tonneaux, portant des équipages de douze à vingt hommes. La méthode employée est celle du chalut avec lignes et hameçons. Les appâts ordinaires sont le hareng ou le capelan et des amorces métalliques; et le poisson pris comprend surtout la morue, le merlan, l'aiglefin, le merlan jaune et le flétan. La pêche côtière se fait en petits bateaux, à pouvoir moteur d'ordinaire, contenant deux ou trois pêcheurs et en petits navires avec des équipages de quatre à sept matelots. Ceux-ci se servent de filets ainsi que de lignes tant à main qu'à traîlle; tandis qu'à terre, on pose des filets, des seines et des barrages. Le poisson du littoral comprend la morue, le merlan, l'aiglefin, le merlan jaune, le flétan, le hareng, le maquereau, l'éperlan, l'aloose, le carrelet et la sardine. La pêche au homard la plus considérable se fait tout le long de la rive est du Canada, tandis que des huîtres excellentes se rencontrent en nombre d'endroits du Saint-Laurent, surtout au large de l'île du Prince-Edouard. La pêche du saumon prédomine sur la côte du Pacifique, bien qu'il y ait une abondance de flétan dans les eaux septentrionales de la Colombie-Britannique. Le hareng abonde aussi en ces parages, servant surtout d'appât pour la pêche au flétan. Pour les pêcheries des lacs à l'intérieur, on se sert aussi de filets, de seines, de lignes et de hameçons.

Déchets de poisson mis à profit

BULLETIN INTERESSANT DE LA COMMISSION DE CONSERVATION

Dans un bulletin récent publié par la Commission de conservation, M. J.-B. Fielding, intitulant son article: "L'utilisation des déchets du poisson au Canada", dit que l'industrie canadienne des pêcheries produit approximativement 250,000 tonnes de déchets de poisson chaque année. L'auteur cite, à titre d'exemple de cette perte énorme, le fait que, sur la côte du Pacifique, il faut prendre 88 livres de saumon pour remplir 48 boîtes de conserves d'une livre chacune et que la balance, soit 46 pour 100, est rejé-

MAISON
L. J. A. SURVEYER, Limitée

Quincaillerie Generale

Importateur direct de

Ferronnerie

de construction

Coutellerie

de table et de cuisine, des meilleures marques

Ustensiles

de cuisine et articles de ménage

Accessoires

pour hotel, café et restaurant

Outils de précision pour tout et pour tous

SATISFACTION GARANTIE

52, boulevard St-Laurent

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

Ingénieur Civil, Ingénieur Chimiste,
Architecte

Durée des Cours: **QUATRE ANNÉES**

Ingénieur spécialiste: Mines et Electricité
Une année complémentaire

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

Cours d'été du 1er JUILLET au
1er SEPTEMBRE

En vue des examens d'admission de septembre.

Pour renseignements s'adresser au Directeur,
228, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

**Ecole des Hautes Etudes
Commerciales de Montréal**

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCE EN SCIENCE COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Cours spéciaux de comptabilité, Pratique des affaires, Assurances, Banque, Expertises comptables, etc.

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Les cours du soir d'espagnol et d'italien sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes.

399, Avenue Viger,

MONTREAL



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9 rue St-Jacques MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs. A. M. à 5 hrs. P. M.
Correspondance Sollicitée.



VENTE D'EXCEDENT DE MAGASINS MILITAIRES ET MARITIMES

**FOURNITURES DE CAMP, QUINCAILLERIE
LINGERIE, ALIMENTS, FERRAILLE, REBUTS**

Serge: habits neufs et d'occasion, accoutrements, quincaillerie, tentes, couvertures de camp, etc.: Farine, confitures, lait évaporé, en conserves, thé, café, etc. :: Vieux habits, rebuts, vieux cuivre, ferraille, cuir, caoutchouc, etc.

Les ventes seront faites par soumission scellée

Ceux qui désirent soumissionner sont priés de communiquer avec LE SECRETAIRE DE LA COMMISSION DES ACHATS DE GUERRE, EDIFICE BOOTH, OTTAWA, et d'indiquer les items qui les intéressent, mentionnant s'ils ont en vue les marchandises neuves, ou celles d'occasion, ou les deux.

Des échantillons seront exposés en différents endroits du Canada; des descriptions détaillées ainsi que des formules de soumission seront adressées, quand elles seront prêtes, à ceux qui se seront inscrits tel que ci-dessus indiqué.

Si vous êtes intéressés, faites votre demande immédiatement.

Les établissements publics peuvent acheter directement sans soumissionner

Les ministères fédéraux et provinciaux, les municipalités, les hôpitaux, les institutions de charité et de philanthropie, et autres institutions de même nature maintenues pour l'utilité publique et non pour un bénéfice personnel, peuvent acheter sans soumissionner les marchandises précitées, à des prix qui seront fixés par la Commission des achats de guerre.

Toute correspondance à ce sujet devra être adressée au Secrétaire de la Commission des achats de guerre, Edifice Booth, Ottawa qui sera heureux de fournir aux intéressés, les listes de marchandises ainsi que tous les détails qui s'y rapportent.

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS

SERVICE DES TRAINS

En force le 29 septembre 1918

Laissent Montréal.

8.30 a.m. Express maritime — tous les

jours pour Lévis (Québec)
Riv. du Loup, Campbellton,
Moncton, St-Jean, Truro et
Halifax, faisant jonction direc-
te avec l'Île du Prince Edouard.

8.55 p.m. Tous les jours, excepté le di-
manche. Local pour St-Hya-
cinthe, Drummondville et Ni-
collet.

7.00 p.m. Océan Limitée, tous les jours
excepté le samedi, pour Lévis
(Québec) Riv. du Loup, Camp-
bellton, Moncton, St-Jean, Ha-
lifax et les Sydneys.

Bureau
de ville
pour Lévis
Edifice Transportation, 11
rue St-Jacques, Tél. No.
3769; Gare Saint-Jacques
Boul. St-Louis.

tée comme déchets et complètement perdue. Le même bulletin dit que, dans l'industrie du homard, le pourcentage de la perte est de 75 pour 100, dans celle de la salaison du poisson sur la côte de l'Atlantique, de 45 pour 100, et sur les grands lacs, 44 pour 100 de la prise totale sont perdus.

Ce bulletin est le résultat d'une enquête sérieuse entreprise au sujet de l'utilisation des déchets de poisson au Canada et faite par M. Fielding sur la demande de la Commission de conservation. Comme l'auteur le fait remarquer, son but principal était de constater la possibilité de convertir ces déchets en nourriture pour le bétail et en divers autres produits secondaires de première utilité.

TYPES DE NOURRITURES.

D'après des expériences faites à Port-Dover, Ont., les différents types de nourritures suivants ont été préparés à même les déchets ordinaires du poisson: Nourriture à bestiaux, 75 pour 100 de farine de poisson; nourriture à porcs (cuite), 75 pour 100 de farine de poisson; et biscuit à chien (cuit au four) 25 pour 100. La valeur marchande de ces produits est estimée comme suit: la nourriture pour bestiaux, \$40 la tonne; pour porcs, \$50 la tonne; pour volailles, \$45 la tonne, et biscuits à chien, \$100 la tonne. L'auteur prétend que des expériences faites ont démontré que le bétail ainsi nourri en a profité et a trouvé cette nourriture de son goût. Il est d'avis que les déchets de poisson d'eau douce, bien préparés, font une protéine convenable et économique ainsi que du gras concentré pour tout bétail de ferme. Une analyse des produits a démontré que l'alimentation des bestiaux, ainsi concentré, contenait 39.13 de protéine et 11.00 de gras; celles des porcs, 49.07 de protéine et 15.70 de gras, et pour les volailles, 25.55 de l'une et 8.95 de l'autre.

Le bulletin discute les problèmes résultant de la manufacture de déchets de poisson en produits économiques et décrit les différents procédés adoptés en d'autres pays. "A mon avis, dit l'auteur, la farine de poisson peut être fabriquée à un prix qui permet un juste profit au manufacturier, si celui-ci peut obtenir les déchets gratuitement ou à un prix nominal."

UN AVIS DES ETATS-UNIS

On cite enfin l'extrait suivant du Bulletin No 50, du département de l'agriculture des Etats-Unis:

"Il faudrait aussi faire remarquer au sujet de matières fertilisantes telles que le sang séché, la lie de cuves, la farine de graine de cotonnier et les déchets de poisson, qu'il vaut mieux, au point de vue agricole, les donner en nourriture au bétail que de les appliquer directement à la terre comme engrais. Il est évident que l'azote et l'acide phosphorique sont tout éliminés quand ils ont fini leur rôle particulier dans la vie animale. On peut donc utiliser la grande valeur nutritive de ces riches aliments et leurs éléments fertilisateurs sont encore propres à servir d'engrais au sol."

Le socialisme est une forme de la tyrannie, puisqu'il fait de l'homme un esclave et réduit la vie civile à quatre actes: travailler, manger, obéir et se taire.

L'offre et la demande

(La Chambre de commerce décline toute responsabilité sous cette rubrique)

The London Chamber of Commerce, London (Canada) demande les services de maisons montréalaises en état d'exporter à commission les articles suivants: machines à imprimer et à lithographier, machines à faire le béton, poêles, articles en émail, en ferblanc, machines agricoles, tracteurs, bouilloires, barils, articles de plomberie, quincaillerie, machines à laver, meules, pompes, cuir, confection pour femmes jupes et blouses, vêtements pour hommes, gants, gomme à mâcher, épices, pianos, cercueils, biscuits confiserie.

Mrs. J. A. H. Bell, 408 Empire Bldg., Knoxville, Tenn., offre une carrière de marbre de 97 acres avec matériel d'exploitation.

P. & E. Richard, 15-16 America Sq., Londres, offrent leurs services comme représentants.

M. Defert, 70 rue Condorcet Paris, offre ses services comme administrateur de société commerciale ou industrielle ou conseil pour la constitution de sociétés.

J. Chevalier, 96 boul. du Montparnasse, offre ses services comme représentant ou agent général.

Antoine Chavant, 42 place de la République, Lyon, offre ses services pour l'importation et l'exportation. Dispose de capitaux.

Ch. Baloird, 165 rue de Rome, Marseille, demande représentations: huiles, graines oléagineuses fer blanc en feuilles.

Fernand Ortigé 23 quai Jacob, Tonnay-Charente, France, offre ses services comme représentant: importation-exportation.

Edouard Deppe, Edegem-Anvers, Belgique, demande engrais et articles d'alimentation pour le bétail. Références.

G. & L. F. Cora, Corso Siccardi 16, Turin Italie, fabricants de vermouth, demandent un représentant canadien.

Maeller & Arnstein Trieste, Italie, demandent à vendre à commission: maïs, farine, huiles, cairs et peaux, graisse, café, drogues, gomm, laine, coton, soie, chanvre, jute, charbon, métaux, quincaillerie. Références.

Publicité en Angleterre

Le lieutenant-col. P. Pelletier, agent général de la province de Québec à Londres, 36 et 38 Kingsway, tient à la disposition des industriels de la province de Québec une vaste salle où ils pourraient exposer leurs produits, et qui leur servirait en même temps de pied-à-terre et de salle d'échantillons au moment de leur passage à Londres.

NOTE

Nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions dans ce numéro, la Commission des achats de guerre. Plusieurs y trouveront profit.

Accusé de Réception

CANADA:—Ministre du Commerce: *Weekly Bulletin; Monthly Report of the trade of Canada* — Green-shields & Co.: *Monthly Review* — *The Journal of Commerce* — *Le Journal d'Agriculture* — *The Canadian Patent Office Record* — *La Semaine commerciale* — *Bulletin mensuel de la statistique agricole* — *The Monetary Times* — *Industrial Canada* — *Gazette officielle de Québec* — *Canadian Food Bulletin* — *La Conservation* — *Le Bulletin de la Ferme*—Ministère du Travail: *La Gazette du Travail* — *Bulletin canadien des vivres* — The Board of Railway Commissioners for Canada: *Judgments, Orders, Regulations and Rulings* — *La Gazette du Travail*—Canadian Bank of Commerce: *Monthly Commercial Letter*.—Pharmaceutica:—*Le Bulletin de la Ferme—Pulp and Paper Magazine* — *Le Petit Canadien*—*Bulletin officiel canadien*—*Le Nord de Montréal* — *Publicité* —*Canadian Mining Journal* — *Le Canada* — *Le Devoir* — *Le Gaspésien*.

FRANCE:—*Le Soir* — *L'Industrie française de la Conserve* — *L'Outillage industriel, commercial et maritime*—*Bulletin de la Chambre de commerce de Paris* — *L'exportateur français* — *La Revue commerciale* — *Le Journal des chambres de commerce françaises et étrangères* — *L'Economiste européen* — *Le Froid*—*Commerce*

et Industrie — *La France économique et financière* — *L'Economiste indépendant* — *Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France* — *L'Economiste moderne* — *Revue tunisienne* — *L'Industrie chimique*—*La Chambre de commerce de Paris: Documents sur la guerre* — *Journal des Economistes*—*Bois et résineux*—*British Chamber of Commerce of Paris: War Bulletin*—*Bulletin officiel de la Foire de Lyon* — *La Victoire Economique*.

ROYAUME-UNI:—*The British Trade Review* — *Glasgow Chamber of Commerce Monthly Journal* — *Accounts relating to the Trade and Commerce of certain Foreign Countries* — *London Chamber of Commerce Journal* — *Anglo-Spanish Trade Journal* — *The Anglo-Spanish Trade*.

ETATS-UNIS:—*The Guaranty News*—*Bulletin de l'Union pan-américaine* — *War Trade Board: Reports*—*National City Bank of New York: Economic Conditions; Governmental Finance, U. S. Securities* — *International Trade Developer*.

AUTRES PAYS:—*Norwegian Trade Review* — *Bulletin commercial et industriel suisse* — *La Suisse économique*—*Revue suisse d'exportation* — *The Japan Magazine* — *Yokohama Chamber of Commerce Journal* — *Eastern Commerce* — *Oriental Trade Journal* — *Heraldo Mercantile (Mexique)*—*Bolletino della Camera di Commercio et Industria di Torino*.

Noir et Vert Naturel

(En paquets seulement)

UN BREUVAGE EXCELLENT A UN PRIX
RAISONNABLE



Scientifiquement préparé par des experts, avec le choix des feuilles de thé de Ceylan et des Indes.

Ce thé vous arrive dans la prériture de sa force, de son arôme et de son exquise saveur.

DEMANDEZ NOS PRIX
ET ECHANTILLONS

Seuls distributeurs

L. CHAPUT, FILS & CIE, Ltée
MONTREAL

Do it Now

SI vous déménagez votre demeure ou votre bureau, veuillez nous avertir à bonne heure afin que vous ayez votre téléphone promptement.

Remplissez "l'ordre pour déménagement de téléphone", à l'andos de l'almanach du téléphone, et envoyez-nous-le aujourd'hui.

Evitez-vous des ennuis et des retards en agissant tout de suite.

The Bell Telephone Co. of Canada

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUN LIFE OF CANADA

1871

SIÈGE SOCIAL -- MONTRÉAL

1919

T. B. MACAULAY, Président

Splendides résultats obtenus en 1918

L'année 1918 a été, relativement aux affaires d'assurance sur la vie, une année mémorable.

A cause de la guerre et de l'épidémie de grippe, le nombre des réclamations pour cause de décès a été excessivement élevé. Le paiement de ces réclamations a permis aux compagnies de rendre au public un service sans précédent et, par là, de répondre mieux que jamais au but philanthropique pour lequel elles ont été fondées.

Les résultats qu'a obtenus la "Sun Life of Canada," pendant 1918, accusent un succès des plus marquants.

Pour la première fois depuis son organisation, la Compagnie y a vu le chiffre de ses nouvelles affaires dites payées dépasser Cinquante Millions de Dollars. Le développement merveilleux de la Compagnie, au triple point de vue du volume de ses affaires, de sa puissance et de sa prospérité, non seulement lui assure sans conteste le premier rang parmi les compagnies d'assurance sur la vie canadiennes, mais la constitue l'une des plus puissantes corporations d'assurance du monde entier.

La puissance financière de la Compagnie se manifeste tout particulièrement dans les chiffres élevés de son actif, de son revenu et de son excédent. Pendant l'année, son actif s'augmentait de \$7,460,000, atteignant par là, au 31 décembre dernier, le total énorme de \$97,620,000. Son revenu s'élève maintenant à \$21,651,000, tandis que son excédent non réparti est de \$8,027,000.

On pourra se faire une idée des immenses bienfaits qu'apportent au public les opérations de la Compagnie, quand on saura qu'elle a payé, pendant l'année écoulée, aux détenteurs de contrats, la somme de \$9,768,000, dont \$3,268,000 aux bénéficiaires des assurés décédés en 1918.

RESULTAT DE L'ANNEE 1918

ACTIF

Actif au 31 décembre 1918	\$ 97,620,378.85
Augmentation sur 1917	7,460,204.61

REVENU

Revenu en Primes, Intérêts, Loyers, etc., en 1918	21,651,099.69
Augmentation sur 1917	2,362,102.01

BÉNÉFICES PAYÉS OU RÉPARTIS

Bénéfices payés ou répartis aux porteurs de polices, en 1908	1,546,607.16
--------------------------------------------------------------------	--------------

EXCEDENT

Total de l'excédent au 31 décembre 1918, sur le passif et le capital	8,027,378.55
(Calculé d'après l'étalon de la Compagnie, qui est plus exigeant que celui qui est établie par la loi des assurances).	

PAIEMENTS FAITS AUX PORTEURS DE POLICE

Pour Sinistres, Assurances Mixtes arrivées à terme, bénéfices, etc., pendant 1918	9,768,564.28
Total des paiements faits aux porteurs de polices depuis l'organisation	78,862,881.15

ASSURANCES EMISES EN 1918

Assurances émises et payées en espèces, en 1918	51,591,392.04
Augmentation sur 1917	3,779,824.56

ASSURANCES EN VIGUEUR,

Assurances en vigueur au 31 décembre 1918	340,809,656.13
Augmentation sur 1917	28,938,710.42

CROISSANCE DE LA COMPAGNIE

Année	Revenu	Actif	Assurances en vigueur
1872	\$ 48,210.72	\$ 96,461.95	\$ 1,064,350.00
1883	274,865.50	735,940.10	6,779,566.00
1893	1,240,483.12	4,001,776.90	27,799,757.00
1903	3,986,139.50	15,505,776.48	75,681,189.00
1913	13,996,401.64	55,726,347.32	202,363,996.00
1918	21,651,099.69	97,620,378.85	340,809,656.00

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES



PROPRIETAIRES ET DISTRIBUTEURS
DE LA MARQUE
"VICTORIA"

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons,
Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomate, Vi-
naigre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allu-
mettes, Beurre de Pistaches, et autres produits
excellents.

Laporte, Martin, Limitee
Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires
584 rue St-Paul Ouest MONTREAL

Beurre
Crème douce
Crème à la
glace



MONTREAL DAIRY CO. LIEB

CULTIVATEURS

Nous achetons
la crème prove-
nant de vos sépara-
teurs à mains.

290 Avenue Papineau
MONTREAL



HOTEL Mc ALPIN
NEW - YORK

SUPREMATIE MERITEE.

Le Mc ALPIN maintient toujours la
première place dans le monde des
grands hôtels de l'univers en donnant
le plus grand confort, le luxe et la va-
riété du nouveau. Les taux sont tou-
jours modérés.

HOTEL Mc ALPIN
NEW-YORK — ETATS-UNIS

L. M. BOOMER, Directeur-Gérant.

Le Placement National
LIMITEE

Edifice "La Sauvegarde", Montréal

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président:
M. Adélar Fortier.
Vice-président de la Montreal Dairy Co Ltd.
Ancien président de la Chambre de commerce de Montréal.

DIRECTEURS

M. JOSEPH QUINTAL,
Marchand de grains en gros,
de Quintal & Lynch.
1er Vice-président de la Cham-
bre de commerce de Montréal.
M. J.-N. CABANA,
Membre du conseil de la
Chambre de commerce
de Montréal.
Secrétaire et Gérant.

M. J.-E.-C. DAoust,
architecte,
de Gauthier & Daoust,
Président de la Chambre de
commerce de Montréal.
M. AIME AMYOT,
Industriel,
St-Hyacinthe, P.Q.

S'occupe d'achat et de vente de débetures et obliga-
tions scolaires, municipales et des gouvernements. Ad-
ministration de successions, de propriétés, sociétés et
corporations. Liquidations, placements d'assurance de
tout genre.

Consultez-nous, c'est votre intérêt.

90 RUE NOTRE-DAME EST

En face du Palais de Justice.

BANQUE DE MONTREAL

Etablie il y a 100 ans (1817-1917)

Capital versé: \$16,000,000

Surplus: \$ 16,000,000

Profits indivis: \$1,901,613.

Total de l'actif: \$558,413,546.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.
Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.

M. R. B. Angus.
M. H. R. Drummond
Lt. Col. Herbert Molson, M.C.,
M. G. B. Fraser

Lord Shaughnessy, K.C.V.O.
M. D. Forbes Angus.
M. Harold Kennedy
Colonel Henry Cockshutt

M. C. R. Hosmer.
M. Wm. McMaster.
M. H. W. Beauclerk
M. J. H. Ashdown

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.

Succursales et agences: Dans tout le Canada et Terre-Neuve, à Londres, Angleterre et Ville de Mexico. Aux Etats-Unis: New-York, Chicago, Spokane, San Francisco, British American Bank. (Propriété et opérée par la Bank de Montréal).

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISE \$10,000,000
CAPITAL VERSE ET FONDS DE RESERVE 7,800,000
TOTAL DE L'ACTIF, AU-DELA DE 56,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président; l'hon. F.-L. Bélisle, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, Gérant général.
Yvon Lamarre, Inspecteur en Chef; J.-C. Thivierge, Contrôleur.
F.-G. Leduc, gérant en Chef du bureau de Montréal, 95, rue St-Jacques

Siège Social: MONTREAL.

115 Succursales et Agences au Canada.

39 Bureaux de Quartiers.

La Banque émet des Lettres de Crédit Circulaires et Mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde, ouvre des crédits commerciaux, achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

FONDEE EN L'AN 1864

Capital versé - - - \$7,000,000

Réserve et profits indivis - 8,500,000

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, Président.
K. W. Blackwell, Vice-Président.
Thos. Long Lt.-Col. Hon. Ballantyne A. J. Dawes
G. L. Cains A. E. Evans
F. Robertson F. Orr Lewis F. Howard Wilson
E. F. Hebdén Thos. Ahearn
Lt.-Col. Jas. R. Moodie
E. F. Hebdén, Directeur-gérant
D. C. Macarow, Gérant-général.
T. E. Merrett, Surintendant des succursales et insp. en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319 Boulevard Saint-Laurent; 1866 Boulevard Saint-Laurent; 672 rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique, Verdun, Notre-Dame de Grâce, Maisonneuve.

CETTE BANQUE

Transige des affaires de banque en général, émet des crédits commerciaux négociables en Chine, au Japon et ailleurs, des lettres de crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde, des mandats payables sans frais dans toutes les banques du Canada.

Grâce à nos 232 succursales répartie entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de \$1.00 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: \$2,000,000. Capital versé et réserve: \$1,750,000.

Total de l'actif au-delà de \$21,000,000.

SIÈGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: L'honorable Sir Hormisdas Laporte, C.P., ex-maire de M. G.-M. Bosworth, président "Canadian Pacific Ocean Services Limited".
Montréal, de la maison Laporte, Martin Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

M. L.-J.-O. Beauchemin de la Librairie Beauchemin Limitée.
M. Martial Chevalier, directeur-général "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Vice-Président: M. W.-F. Carsley, capitaliste.

Vice-Président: M. Tancredé Bienvenu, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

L'honorable Némèse Garneau, C.L. — Québec — président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: L'honorable Sir Alexandre Lacoste, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: L'honorable N. Perodou, N.P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light Heat & Power Co., Ltd".
M. S.-J.-B. Rolland, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU CHEF.

M. Tancredé Bienvenu, directeur-général. M. J.-A. Turcotte, secrétaire. M. M. Larose, inspecteur en chef.
M. C.-A. Roy, chef "Bureau de Crédit".

AUDITEURS REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES

M. Alex. Desmarreau, Montréal. M. J.-A. Larue, Québec.

84 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick

Emission de lettre de crédit circulaires payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de crédits commerciaux.

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Épargne, soient contrôlés par un Comité de censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.

FRONT DES HAÏTIENS FRUITS COLLECTIFS

Le meilleur Tabac Canadien Naturel



sur le marché. Il possède de l'arôme caractéristique du pur Quesnel et la saveur douce des autres variétés de tabacs canadiens de choix.

Le gros paquet à 10cts.

Contient deux fois la quantité de paquet à 5 cts. et vous donnera plus de satisfaction, car son plus gros volume nous permet de presser le tabac plus complètement, lui conservant toute sa fraîcheur et tout son arôme délicat.

The Rock City Tobacco Co., Limited, Quebec, Que

Graines de Semence, Plantes, etc.

Mon nouveau catalogue français (le plus complet au pays) pour graines de légumes, fleurs, gazon, arbres d'ornementation et à fruits, arbustes, rosiers etc., etc.

est maintenant prêt.

Je vous l'adresserai, sur demande. S. V. P. me donner votre adresse, Tél. Main 8036, aujourd'hui.



GLOXINIA.

ARTICLES POUR VOLAILLES, TOUTES ESPECES

HECTOR L. DERY

21 et 23 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Maison FILIATRAULT

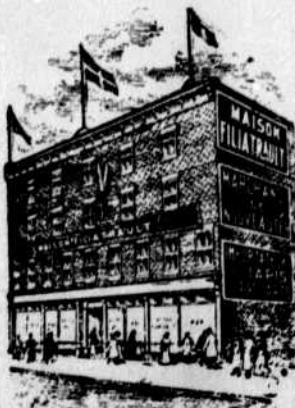
IMPORTATEUR

TAPIS

Bruxelles, Wilton, Oriental, Tapisserie, Axminster, Japonais, Jute, Fibre, Coco et Nattes en Coco.

PRELARTS

Canadien, Anglais, Ecosais, Incrusté (Inlaid), Marqueterie, Liège très épais (jusqu'à 6 verges de largeur).



IMPORTATION DIRECTE

RIDEAUX,

MERCERIE,

HABITS, ETC.

Maison Filiault

429-433 Boul. St-Laurent.

Tél. Est 635 — St-Louis 5136 MONTREAL

La "Strathcona"

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Edifice Versailles)

90 rue St-Jacques,

MONTREAL

Cette compagnie essentiellement canadienne-française a été organisée en 1908, avec une charte provinciale, et opère dans la province de Québec seulement.

Capital autorisé \$500,000

Capital souscrit 300,000

Capital payé 120,000

DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters Association" quant à ses taux.

A.-A. MONDOU, N.P., J. MARCHAND,
Président et Gérant général. Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182